

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2015

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Convoqué le 3 décembre 2015 le conseil municipal de la commune de Châteaugay s'est réuni le 9 décembre 2015 à 20h00 à la mairie.

Etaient présents : Mmes et MM. DARTEYRE, LEVET, PRIVAT, BEAUJON, DRIESSENS, KERGUELIN, MALFREYT, PILLAYRE, JAMET, SOLVIGNON, DAVID, OULION, VERGER, FERRI, VIOLETTE, DE FARIA, LAMBERT.

Procurations :

Mme THOR à Mme DRIESSENS

M. VIGERIE à Mme DE FARIA

Mme NUGEYRE à M. LAMBERT

Absent : M. CLEMENT

Secrétaire : Mme Florence VERGER

Monsieur le maire ouvre la séance et remercie les conseillers de leur présence.
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Sur proposition de M. DARTEYRE, Mme Florence VERGER est nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 octobre 2015

Le compte rendu de la séance du 28 octobre 2015 est soumis à l'approbation du conseil municipal. M. LAMBERT note seulement que ce compte rendu ne mentionne pas l'information relative à la démission de Mme DELDON faite lors des questions diverses. Hors cette remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

1/ TRAVAUX – Aménagement entrée de bourg RD 402 – Demande d’inscription à la DETR

Il est indiqué au conseil municipal qu’il est envisagé de réaliser des travaux pour l’aménagement de l’entrée de bourg RD 402 – Route de Malauzat.

Après étude, le montant prévisionnel de ces travaux se monte à 85 885.75 € hors taxes.

Par ailleurs, cet aménagement est susceptible d’être retenu pour une subvention dans le cadre de la Dotation d’Equipement des Territoires Ruraux (DETR), action 1 : Aménagement de bourg et de village, à hauteur de 30 % du montant HT.

Aussi, il est proposé au conseil municipal d’approuver ce projet et de demander son inscription à la DETR 2016.

Délibération

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l’unanimité :

- *Approuve le projet d’aménagement de l’entrée de bourg RD 402 / Route de Malauzat pour un montant prévisionnel de 85 885.75 € ;*
- *Sollicite une subvention à hauteur de 30 % au titre de la DETR 2016 ;*
- *Autorise le maire à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.*

2/ TRAVAUX – SIEG – Mise en conformité carrefour à feux et éclairage public divers

Il est indiqué au conseil municipal que le SIEG a établi un avant-projet pour des travaux d’éclairage public :

- Mise en conformité du feu tricolore de la rue Antoine Lannes
- Eclairage public 7 rue de Malauzat
- Eclairage public rue Etienne Clémentel – place de la Source.

Selon devis estimatif du 10 novembre 2015, le montant de la dépense s’établit à 1 800.00 € HT.

Conformément aux décisions de son comité, le SIEG peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en les finançant dans la proportion de 50 % du montant HT pour l’éclairage public, de 60 % pour les travaux de signalisation et en demandant à la commune un fonds de concours (auquel s’ajoute la totalité du montant de l’écotaxe) égal à :

Eclairage public	=	1 242.79 x 0.50	=	621.40 €
Signalisation	=	557.21 x 0.40	=	222.88 €
Ecotaxe			=	0.18 €
TOTAL			=	844.46 €

Ce fonds de concours sera revu en fin de travaux pour être ajusté suivant le montant des dépenses résultant du décompte définitif.

Il est précisé que le montant de la TVA sera récupéré par le SIEG par le biais du FCTVA.

Une convention formalise l’accord des deux collectivités.

Il est demandé au conseil municipal d’approuver ce projet d’éclairage public et d’autoriser le maire à signer la convention entre le SIEG et la commune.

Délibération

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- *Accepte le projet de travaux d'éclairage public présenté par le SIEG ;*
- *Accepte de verser au SIEG un fonds de concours de 844.46 €, ce fonds pouvant être revu pour l'ajuster suivant le montant du décompte définitif ;*
- *Autorise le maire à signer la convention avec le SIEG.*

DELIBERATION N° 2015-061

3/ BUDGET – Décision modificative n° 3

Il est soumis au conseil municipal la décision modificative au budget n° 3 telle que suit :

- Section de fonctionnement :
 - o DEPENSES :
 - Chapitre 66 CHARGES FINANCIERES
 - Article 6611 Intérêts de la dette - 36
 - Chapitre 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES
 - Article 673 Titres annulés (sur exercices antérieurs) + 7 420
 - Chapitre 022 DEPENSES IMPREVUES - 7 420
 - Chapitre 023 VIREMENT + 36
- Section d'investissement :
 - o DEPENSES :
 - Chapitre 16 Emprunts
 - Article 1641 Emprunts en euros + 36
 - o RECETTES :
 - Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement + 36

Délibération

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- *Approuve la décision modificative au budget n° 3 telle que ci-dessus.*

DELIBERATION N° 2015-062

4/ ADMINISTRATION GENERALE – Règlement du cimetière

Il est exposé au conseil qu'actuellement il n'existe pas de règlement pour régir l'utilisation du cimetière et du columbarium tant par les familles que par les professionnels.

C'est pourquoi il a semblé opportun d'établir le projet ci-annexé afin de réguler les activités de chacun, de veiller à la bonne tenue de ces lieux et éviter les empiètements sur les concessions voisines, tout ceci dans le respect dû aux défunts.

Le règlement, s'il est adopté, sera consultable en mairie et affiché à la porte du cimetière.

Délibération

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- *Adopte le projet de règlement intérieur pour le cimetière et l'espace cinéraire.*

DELIBERATION N° 2015-063

5/ PERSONNEL – Contrat collectif de prévoyance

commune ; l'organisation d'une ballade vigneronne par les viticulteurs de Châteaugay, ballade qui mènera les promeneurs auprès des 5 producteurs.

A 20h45, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Délibérations N^{os} : 2015-059 ; 2015-060; 2015-061 ; 2015-062 ; 2015-063.

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS

DARTEYRE René, Maire	
LEVET Annie, 1 ^{ère} adjointe	
PRIVAT Claude, 2 ^e adjoint	
BEAUJON Jacques, 3 ^e adjoint	
DRIESENS Laurence, 4 ^e adjointe	
KERGUELIN Anne, 5 ^e adjointe	
MALFREYT Christophe, 6 ^e adjoint	
CLEMENT Jean-Marie, conseiller municipal	<u>Absent</u>
THOR Sandrine, conseillère municipale	<u>Procuration à Mme Driessens</u>
JAMET Pierre, conseiller municipal	
VERGER Florence, conseillère municipale	
FERRI Arnaud, conseiller municipal	
PILLAYRE Chantal, conseillère municipale	
VIOLETTE Jean-François, conseiller municipal	
OULION Corinne, conseillère municipale	
SOLVIGNON André, conseiller municipal	
DAVID Jean-Marc, conseiller municipal	
LAMBERT Raymond, conseiller municipal	
NUGEYRE Carole, conseillère municipale	<u>Procuration à M. Lambert</u>
VIGERIE Patrick, conseiller municipal	<u>Procuration à Mme De Faria</u>
DE FARIA Christine, conseillère municipale	